

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE CHARLEVOIX**

**Séance générale du 1 avril 2019**

**MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DES-MONTS**

À une séance générale du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts, tenue au lieu et heure ordinaire des sessions de ce Conseil, ce premier jour du mois d'avril deux mille dix-neuf, à laquelle séance sont présents :

Présent (s) :

Madame Danye Simard, Conseillère  
Monsieur Antoine Boutet Berthiaume, Conseiller  
Monsieur Gaston Turcotte, Conseiller  
Madame Isabelle Vézina, Conseillère  
Monsieur Raphaël Girard, Conseiller

Absent(s) :

Madame Donatha Lajoie, Conseillère

Formant quorum, sous la présidence de son Honneur le Maire Monsieur Alexandre Girard, il a été adopté ce qui suit :

**1 – MOMENT DE RÉFLEXION**

Monsieur Alexandre Girard, Maire, propose un moment de réflexion.

**2 - CONSTATATION DU QUORUM**

Le Maire constate la présence de cinq (5) Conseillères et Conseillers, donc il y a quorum.

**3 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Moment de réflexion;
2. Constatation du quorum;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. Adoption du procès-verbal du 4 mars 2019;
5. Nomination d'un maire suppléant;
6. Nomination d'un maire suppléant au conseil de la municipalité régionale;
7. Adjudication soumission pour le règlement #228-13;
8. Résolution de concordance et de courte échéance;
9. Prolongement de la durée de la politique des aînés de la municipalité et de son plan d'action jusqu'au 31 décembre 2019;
10. Achat de 2 habits de combat pour le service incendie;
11. Offre de service pour l'inspection annuelle des systèmes de surveillance de la municipalité;
12. Prix pour l'inspection annuelle des appareils respiratoires autonome;
13. Tarification pour le soccer été 2019;
14. Tarification pour le terrain de jeux 2019 et prolongement d'une semaine supplémentaire;
15. Prix pour la vérification du débitmètre;
16. Demande de participation financière au 24<sup>e</sup> Gala de la réussite du Centre d'études collégiales en Charlevoix;
17. Demande d'aide financière du 106<sup>e</sup> groupe « Faucons des Monts » de Charlevoix;

18. Offre de visibilité et demande de commandite de Diabète Charlevoix;
19. Invitation à participer à la semaine de la municipalité;
20. Levée de fonds de la Société du pont sur le Saguenay;
21. Avis de motion et dépôt du projet de règlement établissant le traitement des élus municipaux et abrogeant le règlement #228-55 portant sur le même objet;
22. Formation de mise à niveau des officiers du service incendie;
23. Demande de services pour le grand prix cycliste et le granfondo (cyclosporitif);
24. Billet pour le souper l'UPA;
25. Dépôt du rapport d'activités annuel du service incendie pour 2018 sur le territoire de la MRC de Charlevoix-Est.
26. Varia a) Renouvellement des assurances municipales;  
b) Changement d'heures du bureau municipal;
27. Comptes à ratifier de mars 2019;
28. Comptes à payer de mars 2019;
29. Salaire du mois de mars 2019;
30. Rapport du maire, des conseillers et des conseillères;
31. Période de questions allouée aux contribuables;
32. Levée de l'assemblée;

#### RÉSOLUTION 2019-04-4218

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Danye Simard et résolu à l'unanimité par les Conseillers et Conseillères présents :

D'adopter l'ordre du jour tel que lu par Monsieur le Maire et de garder l'item « Varia » ouvert jusqu'à l'item suivant. Les conseillers acceptent d'ajouter le point Les conseillers acceptent d'ajouter le point 26 a) renouvellement d'assurance municipal et le point 26 b) Changement d'heures du bureau municipal même s'ils n'ont pas reçus la documentation avant 72 heures.

#### **4 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 MARS 2019**

#### RÉSOLUTION 2019-04-4219

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Raphaël Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE le procès-verbal du 4 mars 2019 soit, par la présente, adopté tel que rédigé et produit aux membres de ce Conseil.

#### **5 – NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT**

#### RÉSOLUTION 2019-04-4220

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Gaston Turcotte et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE NOMMER la conseillère Danye Simard à titre de maire suppléant pour une durée de (8) huit mois et ce, débutant le 1 avril 2019.

#### **6 – NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT AU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE**

#### RÉSOLUTION 2019-04-4221

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Antoine Boutet Berthiaume et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE NOMMER la conseillère Danye Simard à titre de maire suppléant au conseil de la municipalité régionale pour une durée de (8) huit mois et ce, débutant le 1 avril 2019.



**8- RÉSOLUTION DE CONCORDANCE RELATIVEMENT À UN EMPRUNT  
PAR BILLETS AU MONTANT DE 105 500\$ QUI SERA RÉALISÉ LE 8  
AVRIL 2019**

**RÉSOLUTION 2019-04-4223**

ATTENDU QUE, conformément au règlement d'emprunt suivant et pour le montant indiqué, la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts souhaite emprunter par billets pour un montant total de 105 500\$ qui sera réalisé le 8 avril 2019, réparti comme suit :

|                             |                       |
|-----------------------------|-----------------------|
| Règlement d'emprunt #228-13 | Pour un montant de \$ |
| 228-13                      | 105 500 \$            |

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier le règlement d'emprunt en conséquence;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Isabelle Vézina et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE les billets soient datés du 8 avril 2019;

QUE les intérêts sont payables semi-annuellement, le 8 avril et le 8 octobre de chaque année;

QUE les billets seront signés par le maire M. Alexandre Girard et la directrice générale, secrétaire-trésorière Mme Marcelle Pedneault;

QUE les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

|      |                             |
|------|-----------------------------|
| 2020 | 19 700 \$                   |
| 2021 | 20 400 \$                   |
| 2022 | 21 000 \$                   |
| 2023 | 21 800 \$                   |
| 2024 | 22 600 \$ (à payer en 2024) |
| 2024 | 0\$ (à renouveler)          |

**9 – PROLONGEMENT DE LA DURÉE DE LA POLITIQUE DES AÎNÉS DE  
LA MUNICIPALITÉ ET DE SON PLAN D'ACTION JUSQU'AU 31  
DÉCEMBRE 2019**

**RÉSOLUTION 2019-04-4224**

CONSIDÉRANT que la municipalité de Notre-Dame-des-Monts s'est dotée en 2015 de sa toute première politique des aînés, incluant un plan d'actions;

CONSIDÉRANT que cette politique et son plan d'action sont échus depuis le 31 décembre 2017;

CONSIDÉRANT que la MRC de Charlevoix-Est a initié et réalisé la démarche MADA (municipalité ami des aînés) collectivement avec l'ensemble des municipalités de son territoire, dont celle de Notre-Dame-des-Monts;

CONSIDÉRANT que la politique adoptée est encore d'actualité et que les actions contenues au plan d'action n'ont pas toutes été réalisées;

CONSIDÉRANT que la MRC n'est pas disposée à court et moyen termes à entamer et procéder à une démarche de renouvellement de sa politique et de celles de ses sept municipalités, incluant leurs plans d'action;

CONSIDÉRANT qu'après vérification de la MRC auprès du Secrétariat aux aînés du ministère de la Famille, qu'une fois la politique et les plans d'action échus, le PIQM (Programme d'infrastructures Québec-Municipalités-MADA) permet quand même le

dépôt de projets si l'échéance des politiques et leurs plans d'action ne date pas de plus de 24 mois;

CONSIDÉRANT la résolution 2017-10-3620 par laquelle le conseil avait déjà prolongé la durée de la politique et de son plan d'action jusqu'au 31 décembre 2018;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par la conseillère Danye Simard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE PROLONGER jusqu'au 31 décembre 2019 la durée de la politique des aînés de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts ainsi que son plan d'action.

### **10 – ACHAT DE DEUX HABITS DE COMBAT POUR LE SERVICE INCENDIE**

#### **RÉSOLUTION 2019-04-4225**

CONSIDÉRANT la nécessité que nos pompiers soient protégés adéquatement lors des interventions;

CONSIDÉRANT qu'un habit de combat a une durée de vie de 10 ans;

CONSIDÉRANT que les habits de M. Serge Dufour et M. Kaven Perron doivent être remplacés;

CONSIDÉRANT un prix de 1 423\$ plus les taxes applicables de la compagnie CMP Mayer inc. pour un habit de combat;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Antoine Boutet Berthiaume et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE faire l'achat de deux habits de combat pour un montant total de 2 846.00\$ plus les taxes applicables de la compagnie CMP Mayer inc (l'arsenal).

### **11 – OFFRE DE SERVICE POUR L'INSPECTION ANNUELLE DES SYSTÈMES DE SURVEILLANCE DE LA MUNICIPALITÉ**

#### **RÉSOLUTION 2019-04-4226**

CONSIDÉRANT que le système d'alarme doit être inspecté annuellement pour s'assurer de son bon fonctionnement;

CONSIDÉRANT un prix de 781.84\$ taxes incluses pour l'inspection du système d'alarme de l'édifice municipal, du garage, de la caserne incendie et de l'usine de traitement des eaux;

CONSIDÉRANT un prix valide pour les 4 prochaines années;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Gaston Turcotte et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE payer un montant de 781.84\$ taxes incluses à la compagnie SECUOR pour l'inspection complète des systèmes d'alarmes présents dans les bâtiments appartenant à la municipalité de Notre-Dame-des-Monts et d'autoriser le paiement. Ce prix est valide pour 2019-2020-2021 et 2022.

**12 – PRIX POUR L'INSPECTION ANNUELLE DES APPAREILS  
RESPIRATOIRES AUTONOME**

**RÉSOLUTION 2019-04-4227**

CONSIDÉRANT une offre de service pour l'inspection des appareils APRIA MSA;

CONSIDÉRANT que ces appareils sont utilisés par la brigade incendie;

CONSIDÉRANT un coût de 67,50\$ plus taxes par appareil pour l'inspection et s'il y a des réparations et des installations sont en extra au taux 82.50\$/heure;

Pour les parties faciales supplémentaires à tester, le tarif est de 25\$/un si 9 et moins, 20\$/un et si 10 parties faciales et plus avec rapport (.08 temps);

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Raphaël Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE CONFIER l'inspection des appareils respiratoires à la compagnie Aéro-feu et d'autoriser le paiement de la facture.

**13 – TARIFICATION POUR LE SOCCER ÉTÉ 2019**

**RÉSOLUTION 2019-04-4228**

CONSIDÉRANT que la municipalité de Notre-Dame-des-Monts fera partie de la ligue de soccer de Charlevoix pour l'été 2019 avec une équipe U6;

CONSIDÉRANT que la municipalité doit fixer les tarifs pour les jeunes inscrits;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Antoine Boutet Berthiaume et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE FIXER le coût d'inscription à 50\$ pour le premier enfant et à 30\$ pour le deuxième enfant. De plus, les parents doivent fournir un dépôt de 40\$ par enfant pour l'uniforme de soccer.

**14 – TARIFICATION POUR LE TERRAIN DE JEUX 2019 ET  
PROLONGEMENT D'UNE SEMAINE SUPPLÉMENTAIRE**

**RÉSOLUTION 2019-04-4229**

CONSIDÉRANT que les activités du terrain de jeux reprendront en juin 2019 pour une durée de 9 semaines;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Isabelle Vézina et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE les heures d'ouverture du terrain de jeux seront de 9h00 à 16h00 et ce, du lundi au vendredi. De plus, un service de garde est offert de 7h00 à 9h00 et de 16h00 à 17h30. Le terrain de jeux 2019 sera en opération du 25 juin au 23 août 2019. Les inscriptions auront lieu le 16 mai de 18h30 à 20h00 à la patinoire et le 17 mai de 8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00 au bureau de la municipalité. Les tarifs seront les suivants : 175,00\$ pour un premier enfant, 155,00\$ pour un deuxième et 400,00\$ pour 3 enfants et plus (forfait familial). Des frais de 130,00\$ par enfant seront exigés pour les parents souhaitant utiliser le service de garde.

## **15 – PRIX POUR LA VÉRIFICATION DU DÉBITMÈTRE**

### **RÉSOLUTION 2019-04-4230**

CONSIDÉRANT que le débitmètre doit être vérifié à chaque année;

CONSIDÉRANT des prix reçus pour effectuer la vérification;

CONSIDÉRANT un prix fait conjointement avec la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs pour réduire les coûts de transport;

Il est proposé par le conseiller Raphaël Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'ACCEPTER le prix de 821\$ plus les taxes applicables de la compagnie Les Compteurs Lecomte Ltée pour la vérification du débitmètre et d'autoriser le paiement. Le prix sera diminué si une 3<sup>e</sup> municipalité est incluse dans cette offre.

## **16 – DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIÈRE AU 24<sup>e</sup> GALA DE LA RÉUSSITE DU CENTRE D'ÉTUDES COLLÉGIALES EN CHARLEVOIX**

### **RÉSOLUTION 2019-04-4231**

CONSIDÉRANT une demande de participation financière associée à un plan de visibilité selon le montant d'argent qui serait donné par la municipalité;

CONSIDÉRANT que le Gala vise à souligner publiquement la réussite des jeunes, leurs efforts, ainsi que leur engagement dans différents projets au CECC et hors de ses murs;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Antoine Boutet Berthiaume et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE DONNER un montant de 50\$. Le maire M. Alexandre Girard sera présent à cette soirée.

## **17 – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DU 106<sup>e</sup> GROUPE « FAUCON DES MONTS » DE CHARLEVOIX**

### **RÉSOLUTION 2019-04-4232**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une lettre datée du 19 février 2019 de la part du 106<sup>e</sup> Groupe scout « Faucon des Monts » de Charlevoix;

CONSIDÉRANT QUE cette lettre a pour but de demander à la municipalité un soutien financier.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Gaston Turcotte et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE faire un don de 50\$ au 106<sup>e</sup> Groupe « Faucon des Monts » de Charlevoix et d'autoriser le paiement.

## **18 – OFFRE DE VISIBILITÉ ET DEMANDE DE COMMANDITE DE DIABÈTE CHARLEVOIX**

### **RÉSOLUTION 2019-04-4233**

CONSIDÉRANT une invitation de Diabète Charlevoix pour un 5 à 7 qui se tiendra le 27 avril prochain à la salle Denis Beaubien de l'établissement Le petit Manoir du Casino – Hôtel et Pavillons;

CONSIDÉRANT la possibilité de participer à un plan de visibilité selon un coût variant entre 100 et 1 000\$;

CONSIDÉRANT un coût de 50\$ par personne;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Isabelle Vézina et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE FAIRE un don de 100\$ et d'autoriser le paiement.

### **19 - INVITATION À PARTICIPER À LA SEMAINE DE LA MUNICIPALITÉ**

#### **RÉSOLUTION 2019-04-4234**

CONSIDÉRANT une proposition de participer à la semaine de la municipalité qui consiste à publier une annonce dans le journal l'Hebdo Charlevoisien;

CONSIDÉRANT un coût de 225\$ pour une publicité couleur de 1/8 de page qui paraîtra dans la semaine du 5 juin;

Il est proposé par le conseiller Antoine Boutet Berthiaume et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE REFUSER la demande.

### **20 – LEVÉE DE FONDS POUR LA SOCIÉTÉ DU PONT SUR LE SAGUENAY**

#### **RÉSOLUTION 2019-04-4235**

CONSIDÉRANT une campagne de levée de fonds qui vise à désenclaver la Côte-Nord par la construction d'un pont sur le Saguenay, près de Tadoussac;

CONSIDÉRANT que l'organisme La Société du pont sur le Saguenay est reconnue comme étant l'organisme le mieux outillé pour supporter techniquement les leaders régionaux dans le dossier;

Il est proposé par le conseiller Raphaël Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE REFUSER la demande.

### **21 – AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT ÉTABLISSANT LE TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX ET ABROGEANT LE RÈGLEMENT #228-55 PORTANT SUR LE MÊME SUJET**

#### **RÉSOLUTION 2019-04-4236**

Le conseiller Raphaël Girard a donné l'avis de motion, il a présenté et déposé le projet de règlement #228-77 ayant pour but de remplacer le règlement 228-55 sur le traitement des élus municipaux.

### **22 – FORMATION DE MISE A NIVEAU DES OFFICIERS**

#### **RÉSOLUTION 2019-04-4237**

CONSIDÉRANT une formation offerte pour les officiers de la brigade incendie;

CONSIDÉRANT que la formation sera offerte les 13 et 14 avril prochain;

CONSIDÉRANT que le coût sera réparti en fonction du nombre de participant;

Il est proposé par le conseiller Antoine Boutet Berthiaume et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'inscrire les officiers du service incendie pour une formation de mise à niveau qui se déroulera samedi le 13 et 14 avril prochain. On va défrayer le coût d'inscription et le repas du midi.

### **23 – DEMANDE DE SERVICES POUR LE GRAND PRIX ET LE GRANFONDO (CYCLOSPORTIF)**

#### **RÉSOLUTION 2019-04-4238**

CONSIDÉRANT une demande de services pour le Grand Prix Cycliste et le Granfondo qui se tiendront le 9 juin 2019;

CONSIDÉRANT que cinq à six cents cyclistes emprunteront le tracé de la course et que la sécurité est essentielle au bon déroulement de l'évènement;

CONSIDÉRANT les demandes suivantes :

Travaux publics

\*Nettoyage du sable sur les routes et réparation des trous dans la chaussée : rang St-Antoine, rang Ste-Philomène, rue de la Forêt, rue Principale et rang des Lacs (secteur vers Saint-Aimé-des-Lacs)

Service incendie

\*1 personne de 9h30 à 11h00 avec un véhicule identifié à l'intersection du rang St-Antoine et du rang Ste-Philomène.

2 personnes de 9h30 à 11h00 à l'intersection de la rue de la Forêt et du rang 2

1 personne de 9h30 à 11h00 à l'intersection de la rue Principale et du rang des Lacs

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Gaston Turcotte 4<sup>e</sup> et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE RÉPONDRE favorablement aux demandes et de réaliser les travaux nécessaires concernant la tenue du Grand Prix Cycliste et le Granfondo qui se tiendront le 9 juin 2019.

c.c. M. Martin Gauthier, Coordonnateur Sécurité GRVCC

c.c. M. Daniel Boies, Directeur services incendies

### **24 – BILLET POUR LE SOUPER DE L'UPA**

#### **RÉSOLUTION 2019-04-4239**

CONSIDÉRANT une invitation du syndicat local de l'UPA de Charlevoix-Est pour son souper annuel suivi d'une soirée dansante qui se tiendra le 4 mai 2019 au centre récréatif de Saint-Aimé-des-Lacs;

CONSIDÉRANT un coût de 30\$ pour un billet;

Il est proposé par le conseiller Raphaël Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'acheter une carte pour le souper de l'UPA de Charlevoix-Est le 4 mai 2019 au coût de 30,00\$ et d'autoriser le paiement. Le maire M. Alexandre Girard représentera la municipalité.

**25 – DÉPÔT DU RAPPORT D’ACTIVITÉ ANNUEL DU SERVICE  
INCENDIE POUR L’ANNÉE 2018 SUR LE TERRITOIRE DE LA  
MRC DE CHARLEVOIX EST**

**RÉSOLUTION 2019-04-4240**

CONSIDÉRANT QUE le rapport d’activités 2018 en sécurité incendie sur le territoire de la MRC de Charlevoix-Est a été complété;

CONSIDÉRANT QUE ce rapport a été approuvé par le conseil des maires lors de la séance du 26 mars 2019;

Il est proposé par la conseillère Isabelle Vézina et résolu à l’unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D’ACCEPTER le rapport annuel d’activités 2018 en sécurité incendie sur le territoire de la MRC de Charlevoix-Est et d’acheminer une copie de la résolution à Mme Caroline Dion, Directrice de la sécurité publique et des communications.

**26 – VARIA A) RENOUELEMENT DES ASSURANCES MUNICIPALES  
POUR 2019-2020**

**RÉSOLUTION 2019-04-4241**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Notre-Dame-des-Monts doit renouveler ses assurances générales au mois de mai de chaque année;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Gaston Turcotte et résolu à l’unanimité des Conseiller et des Conseillères présents :

QUE la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts demande à la Mutuelle des Municipalités du Québec le renouvellement de ses assurances générales 2019-2020 pour un montant de 19 464.00\$ incluant les taxes applicables et que le paiement soit autorisé

**26- VARIA B) CHANGEMENT D’HEURES DU BUREAU MUNICIPAL**

**RÉSOLUTION 2019-04-4242**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Notre-Dame-des-Monts désire annoncer les changements aux heures d’ouverture du bureau municipal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Antoine Berthiaume Boutet et résolu à l’unanimité des conseillers et conseillères présents :

Que les heures d’ouverture de bureau seront de 8 h. à 12h. et 13h. à 16h du lundi au vendredi.

**27 - COMPTES À RATIFIER DE MARS 2019**

**RÉSOLUTION 2019-04-4243**

ATTENDU QUE la Directrice générale produit à ce conseil la liste des chèques à ratifier comme suit :

|                          |                  |
|--------------------------|------------------|
| Fonds d’administration : | 13 634.54 \$     |
| Eau potable :            | <u>844.29 \$</u> |
| Total :                  | 14 478.80 \$     |

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Raphaël Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères :

QUE ce Conseil ratifie la liste des chèques telle que ci-dessus décrite.

CERTIFICATS DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT NUMÉROS #2286, 2287, 2288, 2289, 2290, 2291, 2296, 2298, 2299, 2300, 2306, 2307

## **28 - COMPTES À PAYER DE MARS 2019**

### **RÉSOLUTION 2019-04-4244**

ATTENDU QUE la directrice générale produit à ce Conseil l'analyse détaillée des comptes à payer de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts pour le mois de mars 2018 :

|                          |                   |
|--------------------------|-------------------|
| Fonds d'administration : | 47 816.27\$       |
| Eau potable :            | <u>1 796.64\$</u> |
| TOTAL :                  | 49 612.91\$       |

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Antoine Boutet Berthiaume et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE ce Conseil accepte la liste des comptes à payer pour le mois de mars 2019 au montant de 49 612.91\$ et autorise la Directrice générale à procéder au paiement des comptes au montant de 49 612.91\$;

QUE cette liste remplit l'obligation de l'article 7.3 du règlement numéro 225-08.

## **29 - SALAIRES DU MOIS DE MARS 2019**

### **RÉSOLUTION 2019-04-4245**

ATTENDU QUE la Directrice générale produit à ce Conseil le coût des salaires de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts pour le mois mars 2019 au montant de 11 148,47\$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Isabelle Vézina et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE ce Conseil ratifie les salaires payés pour le mois de mars 2019 au montant de 11 148,47\$.

CERTIFICATS DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT NUMÉRO 2284-2285-2292-2293-2294-2295-2297-2299-2301-2303-2304-2305.

## **30 - RAPPORT DU MAIRE, DES CONSEILLERS ET DES CONSEILLÈRES**

Le Maire et les conseillers (ères) font leur rapport.

## **31 - PÉRIODE DE QUESTIONS ALLOUÉE AUX CONTRIBUABLES**

## **32 - LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

### **RÉSOLUTION 2019-04-4246**

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Danye Simard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

Que la séance soit levée. Il est 20 h .

---

Alexandre Girard  
Maire

---

Marcelle Pedneault  
Directrice générale

Le maire déclare ne pas utiliser son droit de veto et que sa signature du présent p.v. signifie que chacune des résolutions sont réputées être signées individuellement.

Le présent procès-verbal est sujet, conformément à l'article 201 du Code municipal, à l'approbation par le conseil municipal, ce qui implique que son contenu peut être modifié lors de cette approbation prévue à la séance du conseil municipal du 6 mai 2019.

En conséquence, soyez avisé que toute mention indiquée au procès-verbal qui précède est sujette à modification lors de cette approbation.